



Un conseil personnalisé pour vous agriculteur

- ✘ **Bénéfice** : des solutions d'optimisation fiscales et sociales et préconisations sur le statut le mieux adapté pour votre entreprise
- ✘ **Modalité** : en rendez-vous à la Chambre d'agriculture ou sur votre exploitation

CONSEIL SOCIÉTÉS

Faire les bons choix et être accompagné dans la création ou modification de votre société



Les avantages

Vous souhaitez bénéficier de conseils en vue de **créer votre société ou la dissoudre**, modifier les **statuts** ou le **capital**, **transmettre** votre exploitation ou bien encore **accueillir un nouvel associé** ?

Vous vous interrogez sur la **forme de société à choisir** ?

Pour **faire les bons choix**, bénéficiez de l'appui de nos juristes experts.

Un **conseil objectif et confidentiel** pour :

- ✘ **Vérifier si votre situation juridique, fiscale et sociale est la mieux adaptée** à vos objectifs et vos projets,
- ✘ Proposer et **chiffrer des solutions d'optimisation fiscale et sociale**,
- ✘ **Etudier les différents statuts possibles** avec leurs avantages et inconvénients, en particulier au niveau des **prélèvements fiscaux et sociaux**,
- ✘ **Choisir la forme juridique la mieux adaptée** à mon activité et mon exploitation.

La Chambre d'agriculture de Bretagne est engagée dans une démarche qualité pour ses activités de conseil et formation et respecte un code d'éthique fondé sur nos valeurs, destiné à protéger vos intérêts essentiels.



Des juristes experts en société à la Chambre d'agriculture pour vous accompagner et vous aider à faire les meilleurs choix



L'APPUI D'UN EXPERT POUR FAIRE LES BONS CHOIX

Les agriculteurs témoignent

1

Le point sur votre situation



En rendez-vous sur votre exploitation ou à la Chambre d'agriculture, votre conseiller **échange avec vous sur vos objectifs** et fait **le point sur votre situation**. Il répond à toutes vos questions.

2

Analyse et préconisations



- Votre conseiller recueille, auprès de votre comptable ou de votre conseiller d'entreprise, les **informations nécessaires à l'analyse de votre situation**, en particulier les **informations économiques et fiscales** (actuelles et à venir). Il vous **présente les différentes solutions** envisageables avec les avantages et inconvénients.
- Votre conseiller réalise, si nécessaire, des **simulations de prélèvements fiscaux et sociaux selon les scénarii retenus**, et vous **préconise le statut le plus adapté** pour vous, votre entreprise et vos associés.

“
Nous ne savions pas quel type de société créer, le juriste nous a aidés à préciser nos objectifs. Les **simulations de prélèvements fiscaux et sociaux** nous ont permis de choisir le bon statut pour chacun de nous, **c'est rassurant de savoir que le statut pour lequel nous avons opté est bien adapté à notre situation.**”



VOTRE CONTACT CONSEILLER



Bretagne
Olivier GUIGUEN • Tél. 06 08 41 88 90
olivier.guiguen@bretagne.chambagri.fr